

Les membres d'Autoport ratifient la convention collective

Bonjour à toutes et à tous les membres,

Après huit longs mois de pourparlers, votre comité de négociation a conclu une entente de principe le 7 octobre 2022. À la suite du vote de ratification qui a eu lieu la fin de semaine dernière, nous sommes heureux d'annoncer la ratification de la nouvelle convention collective d'une durée de deux ans.

Le comité de négociation a réussi à obtenir plusieurs améliorations, notamment les suivantes :

- Augmentation salariale moyenne de 10 % sur la durée totale de la convention collective
- Renforcement des dispositions sur l'ancienneté dans certains articles clés de la convention comme :
 - Offre de quarts de travail
 - Formation
 - Emploi à temps plein
- Hausse des avantages sociaux
- Augmentation des primes
- Renforcement du libellé sur les griefs

Le comité a eu à traiter des enjeux difficiles à la table de négociation, mais grâce à votre soutien et à votre solidarité, nous avons réussi à conclure une entente qui respecte et valorise le travail de nos membres.

<https://www.unifor.org/fr/nouvelles/toutes-les-nouvelles/la-voie-ferree-volume-9-numero-15>

En toute solidarité,

Votre comité de négociation de l'autoport d'Eastern Passage

BS:dn/sepb343